

Réunion département d'histoire du jeudi 21 septembre 2017

Présents : Xavier Vigna, François Jarrige, Stéphane Gacon, Hervé Mouillebouche, Christian Stein, Philippe Salvadori, Perrine Kossmann, Philippe Poirrier, David El Kenz, Paul Mugnier, Lucie Charoy, Victorien Di Fraja, Mathilde Idrame

Procurations : Jean Vigreux, Sabine Lefebvre, Thomas Bouchet,

Excusés : Dominique Le Page, Valentin Bligny, Jamila Brouillon, Maxime Michot, Jean-Camille Tate, Martine Clouzot, Hervé Duchêne, Bruno Lemesle, Hervé Mazurel, Laurent-Henri Vignaud, Alain Rauwel, Sophie Baby

17h : ouverture de la réunion

1. Approbation du PV de la dernière réunion de département.

En attente du compte-rendu du dernier conseil de département du 31 mai 2017 pour approbation.

2. Point sur la rentrée

Bref tour de table sur la situation et les effectifs de la rentrée :

En L1 = 224 inscrits, soit une augmentation sensible par rapport à l'année dernière, les effectifs étudiants en TD sont importants, mais le conseil se félicite de l'ouverture d'un 6ème groupe de TD.

En L2 = rien à signaler, les effectifs se situent autour de 94, légère baisse des effectifs qu'il reste à expliquer.

En L3 = en dépit des difficultés prévues du fait de la nouvelle maquette, la rentrée se déroule correctement, les étudiants sont satisfaits des procédures d'évaluation finalement décidées. Environ 70 étudiants en L3 classique et 22 en L3 AMC, dont les effectifs sont satisfaisants en dépit de l'absence complète des étudiants en sociologie cette année.

En Master = la rentrée voit la mise en œuvre de la nouvelle maquette. 22 étudiants sont inscrits en M1 recherche, avec de grosses disparités selon les périodes (deux tiers des effectifs sont en contemporaine), ce qui soulève plusieurs difficultés. Le doyen de l'UFR Philippe Salvadori assure que tous les cours seront ouverts quels que soient les effectifs, c'est le nombre global des inscrits qui sera pris en compte. En M2 recherche : 19 inscrits. Le Master archives : 14.

Master MEEF = L'effectif reste le même que l'année dernière, avec un flux important de nouveaux entrants, ce qui influera nécessairement sur les prochains résultats au concours. Ceux de l'année dernière étaient particulièrement satisfaisants puisqu'une part importante des candidats ont été reçus.

3. Situation budgétaire et dépenses à engager

Xavier Vigna présente la situation budgétaire du département :

Somme allouée par l'UFR : 8500 euros (dont 2700 euros pour tous les masters, y compris histoire de l'art par exemple)

Au 21 septembre 2017 le budget de fonctionnement du département s'élève à 4056 euros.

Il reste donc un peu plus de 4.000 € qu'il faut dépenser d'ici le 15 novembre. Après une discussion sur l'usage de ce surplus, le conseil décide de financer plusieurs actions et investissements :

- une subvention de 1.000 à Maximus pour organiser une visite soit au Louvre, soit au Musée des Antiquités nationales (unanimité moins une abstention)
- la confection d'un dépliant 4 pages pour présenter notre Master (unanimité)
- l'achat d'un portable. Sur ce dernier point, il convient que les collègues qui en ont besoin se manifestent rapidement (unanimité)
- Par ailleurs, le reliquat sera consacré à l'achat de livres pour la BU, comme nous l'avons fait l'an dernier (Unanimité). En conséquence, il est demandé à chaque sous-section de préparer des titres avec le montant de chacun des livres. Xavier Vigna procèdera à la fusion des 4 listes en fonction du budget final disponible.

Philippe Poirrier alerte sur **la situation tendue du budget du Master 2 Histoire** ; budget nécessaire afin de faire fonctionner des séminaires dignes de ce nom. Les reliquats vont permettre de fonctionner sans problème pour ce premier semestre 2017-2018. Ce sera plus difficile pour le second semestre, si le budget annuel est de l'ordre de 400 Euros (200 Euros par semestre). Un tel budget ne permet de financer que 2 titres de transport Dijon-Paris AR. Il faudrait pouvoir financer 8 Dijon-Paris par semestre (2 invités par période chaque semestre) : 800 Euros/semestre. Philippe Poirrier invite les collègues intervenant en M2 à mettre en place des formes de mutualisation avec d'autres structures du Grand Campus (autres Masters, les axes de la MSH, l'offre des laboratoires). Par ailleurs le conseil de département s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre aux M2 de fonctionner correctement l'an prochain.

Thomas Bouchet – via Stéphane Gacon – propose que le département finance **l'organisation d'un tutorat d'accompagnement** sur son budget propre pour compenser la disparition du tutorat décidé par l'université. Il propose pour cela de désigner deux tuteurs qui assureraient 5 rendez-vous de 2 heures chacun dans l'année (par exemple la dernière semaine avant les vacances d'automne + la dernière semaine de cours du S1 + la semaine centrale de mars + la dernière semaine de cours du S2 + la semaine précédant la session de rattrapage). Au total, donc, 10 heures pour chaque tuteur. Les tuteurs seraient rémunérés à l'indice majoré 609, conformément à la grille fournie par Véronique Dutartre. Montant brut horaire = 18,59 €. La rémunération totale serait d'un peu moins de 400 euros brut ($18,59 \times 20 = 371,80$ si le montant brut horaire n'a pas changé). Thomas Bouchet propose de suivre la mise en place de ce dispositif et le conseil vote à l'unanimité le financement de cette initiative. Puisque le département ne peut pas financer des salaires, il conviendra sans doute de passer par l'UFR.

4. Question diverses

Les étudiants soulèvent plusieurs problèmes d'emploi du temps au niveau de la L3, il conviendra de voir au cas par cas avec les responsables d'années pour trouver une solution.

Victorien Di Fraja de l'UNEF informe enfin le conseil sur la répression inadmissible du mouvement social étudiant par la police.

19h00 la séance est levée.

Secrétaire de séance : François Jarrige